



**Cercle de la Voile de Bordeaux
Carcans – Maubuisson**

53^{ème} Grand Prix de L'Armistice

du 19 octobre au 22 octobre 2022

National AFCCA Classe A

INSTRUCTIONS de COURSE



Préambule :

Les moyens digitaux seront utilisés comme « Tableau Officiel ». Il n'y aura pas d'affichage physique. Les concurrents devront se munir d'un moyen leur permettant de recevoir ces communications. Cela ne pourra pas faire l'objet d'une demande de réparation. Ceci modifie la RCV 62.1.a

Les coureurs pourront trouver l'avis de course et les Instructions de course en cliquant sur le lien :
<https://cerclevoilebordeaux.com/regater>

Les coureurs pourront trouver les informations sur la régates (ordre d'arrivée, classement général....) en cliquant sur le lien précédent puis sur "résultats des régates"

Les avis officiels pourront être relayés sur un groupe WhatsApp mis en place par l'organisateur. Chaque concurrent pourra s'inscrire à ce groupe WhatsApp Gpa-classeA en scannant ce QR à partir de l'application gratuite WhatsApp



La mention [DP] dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification

La mention [NP] dans une règle signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Cela modifie la RCV 60.1(a).

1. REGLES

La régata sera régie par :

1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*,

1.2 En cas de traduction de ces IC le texte français prévaudra

1.3 Les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partage accessible à toutes et à tous. A ce titre, il est demandé aux concurrent(es) et accompagnateurs(trices) de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participant(es) ou accompagnateurs(trices) Un(e) concurrent(e) ou accompagnateur(trice) qui ne respecterait pas ces principes pourra être pénalisé selon la RCV 2 ou 69. »

2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

Toute modification aux instructions de course sera publiée sur le site du club au plus tard deux heures avant le premier signal d'avertissement du jour de son entrée en vigueur, sauf pour tout changement dans le programme des courses, qui sera publié sur le site du club avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet.

3. COMMUNICATION AVEC LES CONCURRENTS

Les avis aux concurrents seront publiés sur le site internet du club.

Les avis pourront être relayés sur le groupe WhatsApp mis en place par l'organisateur. Chaque concurrent pourra s'inscrire à ce groupe WhatsApp "Gpa-classeA" en scannant le QR Code ci-dessus à partir de l'application gratuite WhatsApp.

4. CODE DE CONDUITE

4.1 [DP] [NP] Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.

4.2 [DP] [NP] Les concurrents et les accompagnateurs doivent placer la publicité fournie par l'autorité organisatrice avec soin, en bon marin, conformément aux instructions d'utilisation et sans gêner son fonctionnement

5. SIGNAUX FAITS A TERRE

5.1 Les signaux faits à terre seront envoyés au mât de pavillon situé devant le club-house.

Le pavillon "L" envoyé à terre signifie qu'un avenant vient d'être publié sur le site du club

La flamme "Aperçu" envoyée à terre signifie : la course est retardée,

La flamme "Aperçu sur H" envoyée à terre signifie : il est interdit aux concurrents de quitter la plage :

Le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de 20 minutes après l'amenée de l'Aperçu ou de l'Aperçu sur H (Modifications de signaux de course).

5.2 Le port de la brassière de sécurité est obligatoire pour l'ensemble des concurrents depuis le départ sur l'eau jusqu'au retour à terre (modification de la règle 40 des RCV).

6. PROGRAMME DES COURSES :

6.1 Horaire des courses :

Mercredi 19 octobre 2022	14 heures : 1 ^{er} signal d'avertissement
Jeudi 20 octobre 2022	11 heures : 1 ^{er} signal d'avertissement
Vendredi 21 octobre 2022	11 heures : 1 ^{er} signal d'avertissement
Samedi 22 octobre 2022	11 heures : 1 ^{er} signal d'avertissement

6.2 Le maximum de courses prévues par jour est quatre.

6.3 Après un long retard, pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon orange sera envoyé avec un signal sonore cinq minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

6.4 Si la régata n'a pas pu être validée au soir du 21/10., il n'y aura pas d'heure limite le dernier jour de courses ; sinon aucun signal d'avertissement ne sera donné après 15h.

7. PAVILLONS DE CLASSE

Pavillon de la classe

8. ZONE DE COURSE

Voir l'annexe zones de course

9 PARCOURS

9.1 Les parcours sont décrits en annexe.

9.2 Au plus tard avec le signal d'avertissement, le bateau du comité de course pourra afficher le cap compas approximatif du premier bord du parcours.

10 MARQUES DE PARCOURS

Voir annexe parcours

11 ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les pointes du CVB et de l'UCPA ainsi que la côte Est sont des zones de haut-fond.

12 DEPART

12.1 La ligne de départ sera définie entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord et le mât arborant un pavillon orange sur le bateau viseur à l'extrémité bâbord.

12.2 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 4 minutes après son signal de départ sera classé DNS. Ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2.

13 CHANGEMENT DU BORD SUIVANT DU PARCOURS

Pour changer le bord suivant du parcours, le comité de course mouillera une nouvelle marque et enlèvera la marque d'origine aussitôt que possible. Quand lors d'un changement ultérieur, une nouvelle marque est remplacée, elle doit l'être par une marque d'origine.

En cas de changement de parcours vers la marque n°1, la marque de parcours n°2 sera supprimée et enlevée le plus rapidement possible.

Sauf à une porte, les bateaux doivent passer entre le bateau du comité de course signalant le changement du bord suivant et la marque la plus proche, en laissant celle-ci du côté requis. Ceci modifie la règle 28.1.

14 L'ARRIVEE

Les extrémités de la ligne d'arrivée sont définies par le mât arborant un pavillon bleu sur un bateau du comité de course et le côté parcours de la marque d'arrivée définie dans l'annexe parcours.

15 SYSTEME DE PENALITE

La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par une pénalité d'un tour.

16 TEMPS LIMITE :

16.1 Le temps limite nécessaire au premier bateau pour finir la course quel que soit le parcours est une heure vingt minutes.

16.2 Les bateaux ne réussissant pas à finir dans les trente minutes après l'arrivée du premier seront classés « DNF ». Ceci modifie les RCV 35, A4 et A5.

17 DEMANDES D'INSTRUCTION

17.1 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de 60 minutes après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de courses ce jour.

17.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles au secrétariat du jury, bâtiment situé sous le clubhouse. Les demandes d'instruction doivent y être déposées dans le temps limite prévu.

17.3 Des avis seront publiés sur le site du club au plus tard 45 minutes après l'heure limite de dépôt des réclamations pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans le local du jury. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information. Les avis officiels pourront être relayés sur le groupe WhatsApp mis en place par l'organisateur.

18 CLASSEMENT

18.1 Les deux séries (open et classic) naviguent ensemble, un classement séparé pour chacune des séries sera effectué.

18.2 Le nombre de courses nécessaires pour valider l'épreuve est trois.

18.3 Courses retirées

Quatre courses devront être courues et validées pour enlever le plus mauvais résultat.

Huit courses devront être courues et validées pour enlever les deux plus mauvais résultats

19 REGLES de SECURITE**19.1 Contrôle de sortie et de retour des voiliers**

Un système de pointage sera mis en place (Emargement). Chaque concurrent devra signer la liste d'emargement dans la zone qui lui est réservée, avant d'aller sur l'eau et après chaque retour à terre.

Emargement départ : L'émargement départ sera ouvert une heure trente minutes avant l'heure du premier signal d'avertissement du jour (voir article 6.1) la signature de départ devra être apposée au plus tard à l'heure du premier signal d'avertissement.

Emargement retour : La signature de retour après la dernière course du jour ou après un retour à terre, devra être apposée au plus tard à l'heure limite de dépôt des réclamations. Ce délai pourra, si nécessaire être prolongé par le comité de course ou le jury.

Un concurrent qui n'a pas émargé au départ d'une course ou groupe de courses sans retour à terre recevra, sans instruction (modification de la règle 63.1), une pénalité de 10% du nombre des inscrits pour la première course du groupe concerné.

Un concurrent qui n'a pas émargé au retour d'une course ou d'un groupe de courses sans retour à terre recevra, sans instruction (modification de la règle 63.1), une pénalité de 10% du nombre des inscrits pour la dernière course du groupe concerné.

19.2 Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible. Ce signalement peut être un message envoyé sur le groupe WhatsApp Gpa-classeA en précisant nom prénom, N° de voile.

19.3 Conformément aux « Règles techniques et de sécurité » éditées par la FFVoile et applicables au 1/07/2015, le port d'un casque homologué est obligatoire pour les bateaux à foils ou à dérives à foils.

20 REMPLACEMENT D'EQUIPEMENT

[DP][NP]Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du comité technique ou du comité de course. Les demandes de remplacement doivent lui être faites à la première occasion raisonnable.

21 CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT [DP]

Un bateau ou son équipement peuvent être contrôlés à tout moment pour vérifier la conformité aux règles de classe et aux instructions de course.

22 BATEAUX ACCOMPAGNATEURS

22.1 [DP][NP]Les accompagnateurs doivent rester en dehors des zones de course depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.

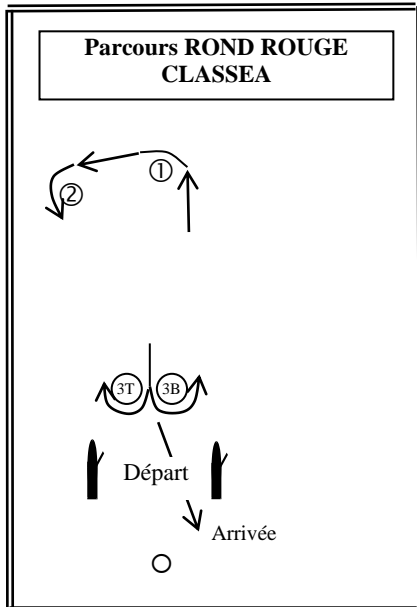
22.2 [DP][NP]La réglementation des conditions d'intervention des entraîneurs sur les compétitions de la FFVOILE s'appliquera.

23 PRIX

Des prix seront distribués comme indiqués dans l'avis de course.

Composition du corps arbitral	Président du comité de course	Raymond GOHIER
	Président du jury	Georges IKHLEF

ANNEXE PARCOURS



La flamme numérique 1 envoyée au plus tard avec le signal d'avertissement signifie : effectuez le parcours suivant :

Départ – 1 – 2 - porte 3T/3B – arrivée

La flamme numérique 2 envoyée au plus tard avec le signal d'avertissement signifie : effectuez le parcours suivant :

Départ – 1 – 2 - porte 3T/3B – 1 – 2 - porte 3T/3B – arrivée

La flamme numérique 3 envoyée au plus tard avec le signal d'avertissement signifie : effectuez le parcours suivant :

Départ – 1 – 2 - porte 3T/3B – 1 – 2 - porte 3T/3B – 1 – 2 – porte 3T/3B – arrivée

Marques de parcours 1-2-3T-3B	Marque de changement de parcours	Marque d'arrivée
Cylindriques rouges avec cornes Forward	Cylindrique orange Carcans-Maubuisson	Sphérique rouge surmontée d'un pavillon bleu

ANNEXE ZONES DE COURSE

